



## Communiqué de presse

Aix en Provence, le 4 septembre 2013

A l'occasion de l'offre publique d'achat amicale sur la Société THEOLIA initiée par Macquarie, certains actionnaires de la Société ont publiquement remis en cause l'intérêt de cette opération et ses motivations.

THEOLIA déplore les accusations proférées qui sont dénuées de tout fondement.

THEOLIA rappelle que, à la suite de la décision de conformité intervenue le 23 juillet 2013 sur l'offre publique d'achat, aucun recours n'a été déposé dans les délais requis par la loi pour en contester les conditions.

Les actions entreprises par leurs initiateurs, que ce soit par la voie du dénigrement public ou le déclenchement d'une action judiciaire, visent à perturber le déroulement de l'offre par un détournement des moyens légaux.

THEOLIA engagera les poursuites nécessaires à la défense de l'intérêt social.

THEOLIA rappelle l'intérêt de l'offre publique d'achat :

- Cette opération a pour objectif de doter THEOLIA d'un actionnaire de contrôle de long terme, lui apportant une stabilité dans un environnement économique et réglementaire difficile.
- En cas de suite positive de l'offre, THEOLIA sera en mesure d'anticiper l'échéance de remboursement de son emprunt obligataire du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour 126 millions d'euros et de poursuivre sa stratégie de développement.
- Ce projet offre aux actionnaires, aux porteurs d'OCEANEs et aux titulaires de BSA, une liquidité immédiate et totale à un niveau de valorisation attractif représentant une prime importante sur les cours de bourse. En effet :
  - Le prix d'offre de 1,70 euro par action reflète une prime de 51,8 % sur le dernier cours de bourse précédant l'annonce de l'offre et de 40,8 % sur la moyenne des cours pondérés par les volumes sur un mois ;
  - Le prix d'offre de 0,85 euro par action non regroupée offre une prime de 51,8 % par rapport au dernier cours de l'action non regroupée précédant le dépôt de l'offre à l'AMF qui s'établissait à 0,56 euro ;
  - Le prix de 15,29 euros par OCEANE, augmenté du coupon couru, fait quant à lui ressortir une prime de 51,6 % sur le dernier cours de bourse précédant l'annonce de l'offre et de 49,0 % sur la moyenne des cours pondérés par les volumes sur un mois.
- Les conditions financières de l'offre ont été jugées équitables par l'expert indépendant.

## À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 1 269 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

### CONTACT

Elodie Fiorini  
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596  
[elodie.fiorini@theolia.com](mailto:elodie.fiorini@theolia.com)

### THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 90 852 262,20 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - [www.theolia.com](http://www.theolia.com)

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO